

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRATIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 18 Avril 1882

## ARRÊTÉ

Nous, Gouverneur Général de la Principauté,  
Vu l'Ordonnance du 6 juin 1858 sur les Travaux Publics ;

Vu l'Ordonnance du 28 mars dernier déclarant d'utilité publique la rectification de la route reliant la frontière Ouest à la frontière Est de la Principauté ;

Considérant que les études du tracé, de nivellement et de levé des plans obligent l'Inspecteur des Travaux Publics et ses Agents à pénétrer dans les propriétés particulières pour y planter des jalons, des piquets, des repères, et y faire toutes les opérations préparatoires ;

Que ces études peuvent exiger des sondages, des abattages et des éclaircies à travers les arbres, haies, clôtures qui feraient obstacle aux opérations ;

Qu'il importe de prévenir les plaintes qui pourraient en résulter ;

### ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. l'Inspecteur des Travaux Publics chargé des études de rectification de la route reliant la frontière Ouest à la frontière Est de la Principauté, et ses Agents sont autorisés à entrer dans les propriétés particulières closes ou non closes, pour procéder aux opérations de nivellement, levé des plans, piquetage, placement des jalons, signaux, piquets, bornes ou repères, et à faire au besoin, sur les propriétés, des sondages et des éclaircies à travers les arbres, haies, clôtures, qui mettraient obstacle à l'étude du tracé.

ART. 2. — Les propriétaires ou locataires des terrains sur lesquels il sera nécessaire de pénétrer pour les opérations ci-dessus indiquées, sont invités à en permettre la libre entrée à M. l'Inspecteur des Travaux Publics et à ses Agents, et à respecter les jalons, piquets, signaux, bornes ou autres repères qui seront posés dans l'intérêt du tracé.

ART. 3. — Les indemnités pour dommages, s'il y a lieu, seront, à défaut d'arrangement amiable, réglées par le Tribunal Supérieur, sommairement et sans frais.

ART. 4. — M. le Maire de Monaco est chargé d'assurer l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, à Monaco, le 12 avril 1882.

Le Gouverneur Général,  
B<sup>o</sup> de BOYER de SAINTE-SUZANNE.

Pour ampliation :  
Le Secrétaire Général,  
DURAND-AUZIAS.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le Capitaine Gastaldi, son Aide de Camp, a quitté Cherbourg à bord du yacht *Hirondelle*, le 15 de ce mois; le Prince se dirige vers l'Islande avec l'intention de visiter, s'il est possible, quelques autres îles de la mer Glaciale.

L'*Hirondelle* part dans les meilleures conditions : ce beau navire vient d'être entièrement remis à neuf dans les ateliers de Nicholson, le fameux constructeur de Gosport, et ne laisse rien à désirer comme solidité, élégance et confortable; en outre, une chaloupe à vapeur d'un nouveau modèle complète l'armement du yacht.

Enfin l'équipage, composé de marins de choix recrutés sur la côte de Bretagne, a pour chef M. Le Grené, chevalier de la Légion d'honneur, ancien premier-maître de timonerie très connu et très apprécié dans la marine française.

Tout fait espérer que cette intéressante expédition, commandée par S. A. S. le Prince Héritaire, sera heureuse et répondra au but scientifique que se propose Son Altesse Sérénissime.

Nos vœux les plus sincères accompagnent le hardi navigateur.

S. M. la Reine Victoria, venant de Menton et retournant en Angleterre, a traversé la Principauté mercredi matin 12 de ce mois, dans un train spécial composé de quatre sleeping-cars, quatre wagons de 1<sup>re</sup> classe et trois voitures de bagages.

Le train royal est arrivé vers 10 heures un quart du matin à la gare de Monaco, d'où, sans s'arrêter, il a continué sa route sur Nice.

M. Léon Say, Ministre des Finances de France, venant d'Italie, est arrivé à Monaco le 14 de ce mois et en est reparti le lendemain pour Paris.

Le Ministre est descendu à l'hôtel des Bains.

M. Tirard, Ministre du Commerce de France, est venu de Nice hier 17 à Monaco, en voiture avec MM. Borrighione, maire de Nice et député, Chiris, sénateur, et Médecin, ancien député et ancien maire de Menton.

M. Tirard est reparti de Monte Carlo le soir par le train de 10 heures 21.

Le 12 avril courant, M. Garrus, inspecteur des travaux publics, délégué par le Gouvernement du

Prince, et M. Ghis, conducteur des ponts et chaussées, délégué par le Gouvernement Français ont procédé à la pose de la nouvelle borne établissant sur la nouvelle route de Nice la limite entre la France et la Principauté, conformément au procès-verbal de délimitation adopté par la commission internationale.

Sur la face principale de cette borne on lit l'inscription suivante :

ROUTE NATIONALE N° 7

DE PARIS A NICE ET EN ITALIE

FRANCE  
ALPES  
MARITIMES

PRINCIPAUTÉ  
DE  
MONACO

Sur la face est :

NICE 18 k. 6

Sur la face ouest :

MONACO 2 k. 2

Un trait gravé sur la partie supérieure de la borne indique la direction de la ligne frontière à droite et à gauche de la route.

M. le Maire nous prie de rappeler les prescriptions de son arrêté, en date du 12 février 1880, à propos des chiens. Cet arrêté, en prévision des funestes accidents qu'ils peuvent causer, ordonne que ces animaux ne pourront, en quelque saison que ce soit, sortir sur les voies publiques, que muselés ou tenus en laisse. Les chiens trouvés errants seront détruits; la police a reçu à cet égard les ordres les plus sévères.

En dépit des rigueurs de l'autorité, les charretiers et les cochers exercent encore publiquement de mauvais traitements sur les chevaux qui leur sont confiés; des plaintes fréquentes sont portées contre ces brutalités. Aussi, apprendra-t-on avec satisfaction que la plus grande surveillance est recommandée aux carabiniers et aux sergents de ville pour la répression de ces faits scandaleux.

Le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Mignone (Bernard), restaurateur, né à Ponzone, province d'Alexandrie (Italie), deux ans d'emprisonnement par défaut, pour outrages à un magistrat de l'ordre judiciaire à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et en audience publique.

Testa (Charles), journalier, né à Somano, province de Cuneo (Italie), un mois de prison pour coups et blessures sur la personne de son enfant.

Le dimanche 9 avril, le sieur Fredenucci, homme d'équipe à la gare de Monaco, a déposé au bureau de M. le Commissaire de police de la Condamine, un médaillon en or trouvé par lui dans la rue Florestine.

Un jeune manœuvre, Luigi Giordano, italien, âgé de seize ans, demeurant au vallon de la Noix, territoire de la Turbie, était occupé aux travaux du Musée le 11 avril courant, quand, accidentellement, il est tombé, vers dix heures du matin, d'un échafaudage placé contre la façade sud de cet édifice.

La tête avait porté la première; étourdi sur le coup, le malheureux perdit connaissance et on le transporta à l'hôtel-Dieu, où il resta une partie de l'après-midi avant de reprendre ses sens. M. le docteur Gassies, médecin du Prince, prévenu aussitôt, se rendit auprès du blessé; il constata une légère perforation du crâne, ayant occasionné sans doute une commotion cérébrale.

Les soins pressés donnés par M. le docteur Gassies, suivis par M. le docteur Colignon, amenèrent dès le lendemain une notable amélioration dans l'état du jeune Giordano.

Bien qu'il soit encore à l'hôtel-Dieu, toute crainte de complication a aujourd'hui disparu, et il y a lieu d'espérer qu'il sera complètement rétabli dans quelques jours.

M. Romeo Accursi a conduit dimanche, pour la dernière fois de cet hiver, l'orchestre du Casino, qui sera dirigé, pendant la saison estivale, par M. Yerna, sous-chef.

La douce température dont nous jouissons a permis, depuis les premiers jours de ce mois, de donner les concerts de l'après-midi sur la terrasse. La semaine dernière cependant, l'incertitude du temps a fait rentrer l'orchestre dans la salle, mais ce n'était que momentanément, et désormais les concerts du jour auront lieu dehors.

Mardi dernier, une représentation des *Pupazzi* a attiré une grande quantité de spectateurs dans la salle de concert.

On s'est fort diverti des spirituels dialogues des personnages de M. Lemerrier de Neuville. *Les lundis de M<sup>me</sup> Bas-d'Azur et les Académiciens*, ont surtout beaucoup amusé l'auditoire par leurs allusions satiriques.

On annonce de Monza, près Milan, la mort d'un hydrogéologue français très connu, M. l'abbé Richard, qui a succombé à une bronchite.

M. l'abbé Richard était venu quelquefois à Monaco. La Société des Bains lui avait un moment confié les études des sources de la Principauté, mais ses recherches n'aboutirent pas, et ce n'est qu'après son départ qu'eut lieu la découverte de la source Marie et l'installation du service actuel des eaux.

Nous recevons de l'administration des omnibus entre Monte Carlo, Monaco et Nice l'avis suivant :

Le public est prévenu qu'à partir du dimanche 9 avril, un service supplémentaire de breaks part de Nice et de Monaco aux heures suivantes :

9 heures 1/2 du matin — 4 heures 1/2 du soir.

PRIX DES PLACES : 2 FRANCS.

Les omnibus continueront à partir aux heures suivantes :

6 heures 1/2 du matin. — 10 heures du matin.  
1 heure 1/2 du soir. — 4 heures du soir.

Prix des places : Intérieur, 1 fr. 25 — Impériale, 1 fr.

BUREAUX :

Nice, boulevard du Pont-Neuf, 34.  
Monaco, place du Casino, au kiosque des journaux  
A la Condamine, chalet Gindre, boulevard Charles III, en face la place d'Armes.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler une excellente innovation de l'administration des omnibus, innovation qui est de nature à rendre de grands services aux transactions commerciales :

Les conducteurs se chargent désormais de toutes les commissions qu'on voudra leur confier, soit pour Nice, soit pour les localités desservies entre cette ville et Monaco. Le tarif des colis et messageries est fixé comme suit :

De 1 à 5 kilos, 50 cent. — De 5 à 10 kilos, 75 cent.  
De 10 à 20 kilos, 1 fr.

Pour les colis au-dessus de 20 kilos, on traitera de gré à gré.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Hyères.** — La princesse Blanche d'Orléans, fille du duc de Nemours, ici depuis quelques semaines, a quitté Hyères la semaine dernière avec sa suite, se dirigeant sur Paris.

**Nice.** — Mercredi vers 4 heures, M. de Brancion, préfet des Alpes-Maritimes, accompagné de M. Leroy, secrétaire général de la préfecture, et de ses trois enfants, passait en voiture dans un chemin près des travaux du Vieux-Port, sur le prolongement du quai des Deux-Emmanuel.

Un des chevaux, en ruant, brisa le timon de la victoria; les animaux s'emportèrent; le cocher se jeta à la tête des chevaux pour les maintenir; il tomba, se brisa la jambe, mais courageusement il saisit les guides et maintint les animaux effrayés.

M. de Brancion laissa ses enfants aux soins de M. Leroy et voulut également saisir les rênes. Il se heurta à la clairevoie qui borde le chemin et se foula le poignet.

M. Leroy et les enfants ne furent pas blessés.

M. de Brancion a pu néanmoins, dès le lendemain, vaquer à ses occupations.

Nous sommes heureux que l'honorable préfet ait échappé à cet accident qui pouvait avoir des suites fâcheuses.

Le cocher courageux et dévoué est grièvement blessé.

— Mercredi soir, un violent incendie éclatait rue Gioffredo, dans la cour de la villa Bermond. Parmi les courageux sauveteurs qui sont restés sur la brèche toute la nuit, nous avons remarqué le marquis della Motta d'Affermo di Torremuzza, qui, en voulant introduire un tuyau de pompe dans une fenêtre du premier étage, a reçu une poutre enflammée, qui l'a pris en écharpe. Le bras et la jambe droits ont été brûlés. Heureusement les brûlures ne sont pas graves.

**Col de Tende.** — On vient de livrer à la circulation pour les piétons le tunnel du Col de Tende. Ce tunnel, qui abrège de 2 heures au moins le trajet, ne devait être prêt qu'au mois de juillet prochain.

**Gênes.** — Conformément à une délibération du conseil d'administration des chemins de fer de la Haute-Italie et à la suite d'accords survenus entre cette administration et les chemins de fer français et romains, on a organisé un voyage circulaire franco-italo-tunisien avec l'itinéraire suivant : Paris, Marseille, Alger, Philippeville, Constantine, Krobos, Bône, la Calle, la Goulette, Malte, Messine, Palerme, Naples, Rome, Gênes, Ventimiglia, Marseille, Paris et *vice-versa*.

La validité des billets pour ce voyage est de 90 jours.

Pour le moment, la vente des billets est faite exclusivement par les agences de la Compagnie générale transatlantique en France, à Tunis et Alger, ainsi que par les bureaux de la même compagnie à Gênes, Livourne, Naples, Palerme, Messine et Rome.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le printemps n'a pas eu la charité de reconforter longtemps de son gai soleil Paris, la grand'ville. A peine s'est-il laissé entrevoir pimpant et superbe, qu'il est remonté dans les nuages. Depuis huit jours, un ciel gris, une température glaciale, un sol boueux et humide rendent sombres les plus folâtres; on se croirait aux journées les plus tristes de la fin de l'automne. Les *giboulées de Mars*, ainsi nommées parce qu'elles ne viennent le plus souvent qu'en avril

ou en mai, font rage; et quelles giboulées encore! C'est à se demander ce qui se passe là haut, et si vraiment les conditions atmosphériques ne sont pas changées au point de désorganiser absolument les saisons.

Dans la nature comme en politique, l'avenir semble réservé aux extrêmes, en notre beau pays de France, et c'est vraiment tant pis! La vérité, le bien-être, le bonheur sont dans le juste milieu, et je suis désolé, quant à moi, de me voir enlever les douceurs des régions tempérées. Je ne cherche pas à dissimuler ma préférence pour le printemps, l'époque de la sève, de la jeunesse, des fleurs, des amours, de l'espérance, des illusions, de tout ce qui plaît, charme et console dans l'existence.

Et puis, à un point de vue moins élevé, plus terre à terre, comme on dit, ce que je regrette le plus peut-être dans ce relâche du printemps, dans cette paresse du soleil, c'est... devinez quoi? Eh bien, c'est la parure printanière des femmes; ce sont les jolies toilettes de nos élégantes, les nouvelles étoffes, les nouveaux chapeaux, les petits costumes frais et pimpants qui, d'habitude, apparaissent au bois de Boulogne ou aux Champs-Élysées avec les premiers beaux jours et réjouissent la vue des promeneurs comme un rayon de soleil après un orage.

Ce qui choque, assombrit et attriste, c'est de voir encore des vêtements d'hiver. Le regard est agacé de n'apercevoir partout, malgré le calendrier qui proteste, malgré la mi-avril, malgré les feuilles dont les arbres sont couverts, que des robes sombres et épaisses, que de lourdes étoffes et des manteaux d'arrière-saison. Voilà pour les femmes. Quant aux hommes, c'est bien pis. Ils se promènent encore en grand nombre dans ces longues redingotes à la mode de la Restauration qui forment bien le plus disgracieux vêtement qui se puisse rencontrer. Quand donc réapparaîtra le beau temps pour jeter tous ces frocs au porte-manteau?...

Les princes d'Angleterre, le duc et la duchesse d'Edimbourg, le duc d'Albany qui viennent de s'arrêter cette semaine à Paris, n'ont pu, par suite de la pluie, jouir bien agréablement de leur séjour. A défaut de promenades au Bois, ils ont fait des courses dans les magasins et fait de nombreuses emplettes en vue du mariage du duc avec la princesse de Waldeck et Pymont et de celui du prince Arnulf de Bavière avec la princesse Lichtenstein, auquel le duc et la duchesse d'Edimbourg vont assister.

A propos de mariage, et de mariage intéressant l'Angleterre, la duchesse de Newcastle, née Hope, qui réside à Paris, va unir sa seconde fille, lady Emily Pelham Clinton au prince Doria Pamphili-Landi, et l'Italie comptera ainsi une princesse romaine de plus, séduisante au possible.

A la faveur du mauvais temps, le monde se montre plus friand de bals et de soirées, et la semaine passée, les salons n'ont pas chômé un seul soir. On a dansé chez la duchesse de Maillé, chez la marquise de Boisgelin, chez la marquise de Rojas, chez M<sup>me</sup> Blount, chez M<sup>me</sup> Sabatier, dont l'installation de son magnifique hôtel de l'avenue de la Reine-Hortense est une des plus somptueuses et en même temps des plus artistiques qui se puissent voir. Enfin, samedi, on a dansé à l'hôtel Continental au bénéfice de l'Association des femmes du monde, et on y redansera encore cette semaine au profit de l'Œuvre de l'hospitalité de nuit.

Paris, assombri le jour, se rattrape en gaieté le soir. L'apparition de *Françoise de Rimini*, à l'Opéra, est venue encore ajouter aux beaux soirs de la grand'ville. Le livret de MM. Carré et Barbier est d'une médiocrité désespérante, mais la partition de M. Ambroise Thomas est une œuvre considérable, hors paire, et la plus éclatante manifestation musicale dont la France ait été le théâtre depuis la guerre. L'art le plus exquis s'y mêle à la science la plus consommée, et voilà désormais notre répertoire lyrique enrichi d'un ouvrage impérissable de plus.

M<sup>lle</sup> Salla, fille de feu M. de Septavaux qui fut secrétaire de Lamartine, et parente par sa mère d'Alfred de Musset, débutait à l'Opéra, dans le rôle écrasant de Françoise de Rimini. Tout en appréciant chez la nouvelle cantatrice d'incontestables qualités, le public ne lui a fait qu'un demi-succès par suite de l'exubérance de son jeu et de certaines excentricités vocales incompatibles avec la correction habituelle

à l'école française.

MM. Lassalle et Gailhard, ainsi que M<sup>re</sup> Mauri, pour le ballet, ont eu les honneurs de l'interprétation du nouvel opéra.

Du théâtre il me faut passer maintenant au cimetière, car les extrêmes se touchent en ce monde. M<sup>re</sup> veuve Honoré de Balzac a succombé à soixante-dix-sept ans, dans le petit hôtel de la rue qui porte le nom de l'illustre romancier. Elle appartenait à une des plus anciennes familles de la noblesse de Pologne, celle des Rzewuski, et était veuve du comte Nauski lorsqu'elle épousa Balzac. C'était une femme de la plus haute distinction d'esprit et de manières, et tout à fait digne du grand nom littéraire qui lui était venu. Elle laisse une sœur en qui revivent toutes ses qualités, M<sup>re</sup> Jules Lacroix, femme du poète de Valéria, et de son premier lit, une fille, la comtesse Muiszech.

La baronne Salomon de Rothschild a fait l'acquisition de l'hôtel de Balzac pour agrandir les dépendances de la magnifique demeure qu'elle occupe au faubourg Saint-Honoré, et bientôt du séjour dans ce quartier de l'auteur de la *Comédie humaine*, il ne restera plus qu'une plaque portant son nom au coin d'une rue.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

La lumière électrique.

Les essais d'éclairage électrique qui ont lieu depuis quelque temps au Grand Hôtel, avenue de la Costa, à Monte Carlo, n'ont encore pu, par suite d'obstacles qu'il serait difficile et trop long d'expliquer, donner un résultat de durée satisfaisant : la lumière produite subit des intermittences qui, sans inconvénient sensible dans la galerie intérieure de l'hôtel, ne laissent pas que d'être assez désagréables aux yeux dans les salles du restaurant et du café Anglais.

En un mot, cette lumière n'est pas encore réglée et présente les mêmes défauts que celle des appareils Jablokoff, dont nous avons pu voir les effets lors de la construction du théâtre de Monte Carlo : éclat éblouissant et fatigant; intermittences et suppression brusque impossible à prévoir. Jusqu'à ce jour et telle que nous sommes à même de l'apprécier, nous pensons que l'éclairage électrique, très utile, économique et d'une grande portée, dans un champ vaste, pour les phares, les places publiques, les avenues, etc., est difficile à utiliser dans l'intérieur des petits établissements. Tout n'est pas dit, d'ailleurs, sur le compte de l'électricité, et la science fait chaque jour des découvertes précieuses.

Il y a un siècle à peine, l'électricité n'était considérée que comme un sujet de curiosité et d'amusement. Les premières expériences de Galvani datent de 1790. Depuis, quel immense chemin parcouru ! La télégraphie, le téléphone, la lumière, les électro-moteurs, la galvanoplastie, que de merveilleuses inventions en moins de cent ans !

On suppose qu'il y a deux sortes d'électricité, c'est-à-dire que les différents phénomènes qui distinguent les corps électrisés des autres corps se manifestent de deux façons différentes. Que l'on frotte, par exemple, avec un morceau de laine un tube de verre ou un bâton de résine, les deux corps seront électrisés; ils attireront tous les deux des corps légers : barbes de plume, moelle de sureau, brins de paille, etc.; ils donneront l'un et l'autre la sensation d'un léger chatouillement sur la joue, et s'ils ont été fortement frottés, ils pourront produire une petite étincelle : ce sont là les phénomènes qui caractérisent les corps électrisés. Mais si l'on observe attentivement, on verra que lorsqu'une boule de moelle de sureau a été suspendue à un fil de soie pour qu'elle n'ait aucun contact avec les corps environnants, lorsqu'elle a été attirée et touchée par le bâton de résine, elle est aussitôt repoussée par cette même résine et au contraire fortement attirée par le verre. Voilà donc un corps électrisé, puisqu'il a touché une substance électrisée elle-même, conservant son électricité, puisqu'il n'est en rapport avec aucun autre corps, et impressionné différemment selon l'objet qu'on lui présente : attiré par le verre, il est repoussé par la résine; repoussé par le premier, il est attiré par le second.

Ces phénomènes observés, on a admis qu'il y avait deux sortes d'électricité, ayant quelques propriétés communes et quelques manières d'être différentes, et l'on a fait l'hypothèse de deux fluides, libéralement

doués de propriétés aussi commodes que nombreuses, auxquels on a donné des noms comme s'ils avaient une existence réelle, l'un fluide positif, l'autre fluide négatif; mais il ne faut pas oublier que ces fluides sont des substances fictives, et que ces mots n'ont été imaginés que pour exprimer d'une façon moins abstraite le fait primitif pour lequel ils ont été inventés.

Dans une pile quelconque, les deux électricités se produisent en même temps; elles se séparent, et chacune d'elles vient aboutir et s'accumuler en point particulier nommé pôle. L'un de ces points est le pôle négatif, l'autre le positif. Si ces deux points sont réunis par un morceau de métal, il s'établit entre eux un courant continu d'électricité. Quelles que soient la nature, la forme ou la longueur du conduit métallique, aussitôt qu'il réunira les deux pôles, le courant se produira. Mais si l'on coupe le fil qui forme le circuit, si un vide est laissé entre les deux bouts, le courant est interrompu, et ce n'est plus qu'aux extrémités mêmes du fil, lesquelles deviendront alors les pôles, qu'apparaîtra l'électricité.

Il est donc essentiel que les deux pôles d'une pile soient réunis métalliquement pour que le courant se produise et que la pile fonctionne.

Ainsi développée et voyageant entre les deux pôles, l'électricité manifeste son existence par une série de phénomènes qui ont tous été soigneusement étudiés et que l'on a transformés de façon à les rendre utiles aux hommes et à les accommoder à notre usage. En variant à l'infini les conditions dans lesquelles se produisent ces manifestations du courant électrique, on est parvenu à se rendre maître de quelques-unes d'elles, de sorte que l'on sait maintenant, à peu près, les dispositions les meilleures qu'il faut prendre pour faire apparaître tel phénomène plutôt que tel autre. On sait, par exemple que lorsque les deux pôles d'une pile sont très rapprochés, sans qu'ils se touchent, il jaillit entre eux une série d'étincelles faibles et bleuâtres, et cette étincelle bien étudiée, transformée par des dispositions spéciales, rendue brillante au moyen de certains artifices, est devenue la lumière électrique. Ce sont ces dispositions que nous examinerons dans un prochain numéro.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le samedi vingt-neuf avril prochain, à trois heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco, à l'effet :

- 1° D'entendre les rapports du Conseil d'Administration et de MM. les Censeurs;
- 2° D'approuver, s'il y a lieu, les comptes de cet exercice et d'arrêter le chiffre du dividende à répartir;
- 3° De procéder à l'élection ou à la réélection du Directeur Général;
- 4° De statuer sur une proposition soumise par des actionnaires, en vertu de l'art. 36 des statuts.

Etude de M<sup>e</sup> H. LEYDET, notaire et avocat à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire à Monaco, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-deux,

Monsieur Charles Rochard, négociant, demeurant et domicilié à Paris, rue du Pont-Neuf, 2 bis, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> Leydet, notaire,

A acquis de monsieur Auguste Griois, propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Leydet, notaire,

Une propriété rurale plantée d'oliviers et de quelques pins, mesurant une superficie de quatre mille neuf cent quarante-trois mètres carrés environ, y compris la falaise, sise sur le territoire de Monaco, quartier de Fontvieille, et confrontant: au nord, au chemin du cap d'Aglio; à l'est et au midi, au rivage de la mer, et, à l'ouest, au rivage de la mer et aux terrains de la compagnie des chemins de fer.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de quarante-cinq mille francs.

Ledit immeuble appartenait originairement à monsieur François-Léon Lefebvre, propriétaire, demeurant à Monaco.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

H. LEYDET, avocat.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 16 Avril 1882.

MARSEILLE. b. Belle-Brise, fr., c. Corras,	diverses.
CANNES. b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	sable.
ID. b. Saint-Vincent, id., c. Julien,	id.
ID. b. Charles, id., c. Allègre,	id.
ID. ch. à vap., Ville-de-Cannes, id., c. Olcese,	passagers.
ID. b. Fortune, id., c. Moutte,	sable.
NICE. yacht à vap., Rolla, angl., c. Bisop,	passagers.
ST-TROPEZ. cutter, Vierge-des-Anges, fr., c. Cosso,	vin.
CANNES. b. Virginie, id., c. Isoard,	sable.
NEWCASTLE. trois-mâts, Malcom, angl., c. Rogers,	houille.

Départs du 9 au 16 Avril 1882.

SAN STEFANO. b. Eleonora, itsl., c. Vitelli,	sur lest.
MENTON. b. Belle-Brise, fr., c. Corras,	diverses.
CANNES. b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	sur lest.
ID. b. Saint-Vincent, id., c. Julien,	id.
ID. b. Charles, id., c. Allègre,	id.
ID. ch. à vap., Ville-de-Cannes, id., c. Olcese,	passag.
ID. b. Fortune, id., c. Moutte,	sur lest.
NICE. yacht à vap., Rolla, angl., c. Bisop,	passagers.
CANNES. b. Virginie, fr., c. Isoard,	sur lest.
MENTON. cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	fûts vides.

En vente à l'imprimerie du Journal :

les deux premiers livres du CODE CIVIL

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1882

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL								
	0 h. du mat.	3 h. midi	6 h. du soir	9 h. du soir	12 h. du soir	9 h. du mat.	3 h. midi	6 h. du soir	9 h. du soir	12 h. du soir											
10	755.1	754.3	753.6	753.8	754.8	13. »	15.1	15.1	13.2	11.4	82	calme	couvert, pluie								
11	55.9	55.1	54.8	54.9	55.5	10.5	13.4	13.5	11.8	9.7	85	S O, calme	couvert								
12	60. »	60.1	59.9	59.9	60.6	13. »	14.2	14.2	12.4	11.4	70	SO	id.								
13	62.4	62.3	61.3	60.4	60.8	12.9	15.4	15.2	13.3	12.9	74	calme	id.								
14	57.5	56.1	54.5	53.3	53.1	14.2	15.7	15.4	14. »	14.1	86	calme, s N E m.	id.								
15	50.9	49.6	48.8	49.1	50. »	14.3	14.7	15.3	14.3	13.8	92	SSO	pluie, couvert								
16	51.1	52.9	53.2	53.9	54.9	15. »	16.7	15.7	13.8	12.5	85	SSO f., SSO	voilé, beau								
DATES													10	11	12	13	14	15	16		
Températures extrêmes													Maxima	15.3	13.9	15.4	16.1	16. »	16.2	17.3	Pluie tombée: 14 <sup>mm</sup>
													Minima	12.5	7.5	6.9	9.8	11.3	14.4	10.2	

**MONACO ET SES PRINCES**

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

Ouvert toute l'année

**HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO**

MÊME MAISON

**RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX**

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE  
G. VOIRON.

**OCCASION**

A Vendre à l'Hôtel de Russie un lot de meubles antiques et un tableau représentant l'Adoration des Mages.

**VILLA RAVEL**

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

**PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE**

MONACO-CONDAMINE

**SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA**

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.

A Marseille, Pharmacie Centrale.

A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

**AGENCE DE LOCATION**

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés

Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

**LA GAZETTE ROSE ILLUSTRÉE**

REVUE MONDAINE DES SALONS ET DE LA MODE

DIRIGÉE PAR

M<sup>me</sup> LA VICOMTESSE DE RENNEVILLE

Paris — 3, Rue du Quatre-Septembre, Paris

Paraît tous les Samedis et publie chaque année:

52 livraisons illustrées, de 12 pages en grand format et imprimées avec luxe.

12 Feuilles de patrons tracés et de Modèles de broderie, de grandeur naturelle, paraissant avec le premier numéro de chaque mois.

52 Gravures colorées de toilettes de tous genres, ville, dîner, réception, visite, bal, théâtre, campagne, bains de mer, etc., d'après Jules David, dont:

2 Superbes planches de saison, double format, colorées à l'aquarelle, composées de 6 à 7 figures, représentant les types les plus nouveaux en costumes et confections, et paraissant le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> octobre.

2,000 Dessins en noir, imprimés dans le texte, représentant tous les sujets de modes, de travaux de dames, d'ameublement.

Les Abonnements datent tous du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

**PRIX D'ABONNEMENT:**

FRANCE. Paris, Départements, Algérie: un an, 26 francs; six mois, 15 francs; trois mois, 8 francs.

Belgique, Suisse, Italie: un an, 28 francs; six mois, 16 francs; trois mois, 8 francs 50 c.

LES ABONNEMENTS SONT REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

**A VENDRE OU A LOUER MEUBLÉE**

**LA VILLA DES ENFANTS**

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

**La Mode Illustrée, Journal de la Famille**

sous la direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

**HOTEL DE LA PAIX**

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

MONTE CARLO

**HOTEL DE LONDRES**

Appartements, chambres, table d'hôte

**HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE**

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

**HOTEL BRISTOL**

(maison meublée).

tenue par Cayron van Geffen

Boulevard de la Condamine.

**HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE**

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

**Hôtel des Étrangers**

Rue Florestine, Condamine.

TABLE D'HÔTE. — PENSION

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

**LEÇONS DE PIANO**

Madame A. JOUSSE, professeur, de Paris, élève de THALBERG. Villa Lodi, rue des Moneghetti. Condamine.

**GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO**

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT**  
avec grande terrasse sur la mer

**TABLE D'HÔTE**

Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.

CUISINE FRANÇAISE

**SALON DE CONVERSATION**

où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS**  
en toute saison

**ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE**

Installation récente des plus complètes

L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.